

Domaine Public

1 7 7 8

Edition PDF
du 5 mai 2008

Les articles mis en ligne
entre le 29 avril et
le 5 mai 2008

**Analyses,
commentaires
et informations sur
l'actualité suisse.**

Depuis 1963, un
point de vue de
gauche, réformiste
et indépendant.

En continu, avec
liens et réactions, sur
domainepublic.ch

Dans ce numéro

1er Mai: les effectifs syndicaux sont à la baisse

Face à des conditions de production qui changent de manière radicale, les organisations syndicales peinent à trouver le contact avec les nouveaux salariés
(Jean-Daniel Delley)

Idéologie du parti socialiste français: la nouvelle déclaration de Principes

Une lecture critique, en toute amitié bien sûr
(André Gavillet)

Le plat réchauffé de la TSR

La chute de Christoph Blocher:
c'est bon pour l'audience, coco (Jean-Daniel Delley)

Menace sur les finances associatives

Les entreprises à but non lucratif du tiers secteur se développent à coup de projets. Evolution salubre mais non dépourvue de risques (Yvette Jaggi)

Euro 08: il n'y a pas que le ballon qui est d'or

Le *Tages Anzienger* s'intéresse au traitement fiscal privilégié de l'UEFA (Revue de presse)

1er Mai: les effectifs syndicaux sont à la baisse

Face à des conditions de production qui changent de manière radicale, les organisations syndicales peinent à trouver le contact avec les nouveaux salariés

Jean-Daniel Delley (29 avril 2008)

Depuis 1976, l'Union syndicale suisse (USS), la plus importante organisation de salariés du pays, connaît une lente et constante érosion de ses effectifs. La récente annonce d'une légère baisse du nombre de ses membres en 2007 ne surprend donc pas.

Ce phénomène n'est pas propre à la Suisse. Au cours des 30 dernières années, le taux de syndicalisation a chuté d'un tiers à 20% dans les pays de l'OCDE. Seuls la Belgique et les pays scandinaves, avec un taux supérieur à 70%, semblent résister à cette évolution négative car les syndicats y sont fournisseurs de prestations en matière de chômage et de maladie. Par ailleurs le syndicalisme s'est fortement replié sur le secteur public et parapublic et, dans les pays occidentaux, il regroupe d'abord les travailleurs âgés et relativement protégés.

L'individualisme contemporain est fréquemment invoqué pour expliquer l'essoufflement du syndicalisme. Thierry Pech, un ancien conseiller de la CFDT française, préfère y voir un effet de la transformation du système productif.

En Suisse comme ailleurs, les

secteurs économiques à forte implantation syndicale ont vu chuter l'emploi au profit du secteur des services. Ce glissement a conduit au recul, voire à la disparition des grandes unités de production, les usines de l'âge industriel qui créaient des conditions de travail communes et favorisaient l'émergence d'une conscience collective. Les ateliers et bureaux de l'économie des services abritent des équipes plus réduites. Ces salariés sont engagés non pas pour leur force de travail interchangeable, mais pour leurs qualités individuelles, ce qui justifie une individualisation des rapports de travail et de la rémunération. A la carrière assurée et linéaire, au statut stable se substituent un parcours professionnel discontinu, la flexibilité et l'instabilité de l'emploi. Comment construire une défense collective des intérêts dans un système productif fragmenté qui externalise, délocalise et filialise et avec un salariat hétérogène, au sein d'un capitalisme «séparateur» comme le qualifie Thierry Pech?

Ce dernier suggère quelques pistes. Notamment celle de

l'Internet tout d'abord qui, par le biais de forums, peut devenir le réceptacle des difficultés concrètes des travailleurs et favoriser la prise de conscience d'une communauté de destin. Des expériences aux Etats-Unis portant sur les accidents de travail et les maladies professionnelles semblent confirmer l'intérêt de cette piste. Pech suggère même que les syndicats aident leurs adhérents à s'équiper en matière informatique. Pech milite en faveur de la construction d'un syndicalisme véritablement transnational. Non pas tant par la mise en place de bureaucraties au sommet qui épousent les formes du pouvoir institutionnel – les secrétariats installés à Bruxelles par exemple –, mais un syndicalisme qui suit toute la chaîne du système productif sans souci des frontières et qui débouche sur des actions concertées. Par ailleurs une meilleure articulation des organisations syndicales avec les mouvements associatifs permettrait aux premières de participer aux débats sur les grands enjeux de société tels que par exemple l'environnement et le développement.

Idéologie du parti socialiste français: la nouvelle déclaration de Principes

Une lecture critique, en toute amitié bien sûr

André Gavillet (4 mai 2008)

Le parti socialiste français s'est donné un calendrier: mettre à jour sa doctrine avant que s'affrontent les ambitions personnelles prétendant au leadership. Il vient donc de publier une déclaration de Principes (au pluriel) qui sera, début juin, soumise au vote d'une convention. Le document, élaboré par une commission transcourants, est rédigé avec soin. Il est de qualité, bonne base pour un débat idéologique.

Présentation

La déclaration, qui n'est pas un manifeste, se compose d'un préambule et de trois sections intitulées: «*nos finalités fondamentales*», «*nos objectifs pour le XXI^e siècle*», «*notre parti socialiste*». Le préambule met en perspective le courant humaniste, la philosophie des Lumières et le mouvement ouvrier tel qu'il s'organise au début du XIX^e siècle. De la rencontre entre la pensée critique et l'action des travailleurs naît une contestation de l'organisation sociale telle que l'a façonnée le capitalisme.

La Section I, *Nos finalités fondamentales*, précise la fresque du préambule brossée à grands traits. «*L'idée socialiste* [la déclaration insiste sur cette terminologie "idée", "idéal"] relève, à la fois, d'une révolte contre les injustices et de l'espérance pour une vie meilleure. Le but de l'action socialiste est l'émancipation

complète de la personne humaine et la sauvegarde de la planète».

Les valeurs telles que l'égalité («*l'égalité est au cœur de notre idéal*»), le progrès («*synonyme d'amélioration de la vie humaine*»), la démocratie («*à la fois une fin et un moyen*») appartiennent à l'idée socialiste.

La Section II, *Nos objectifs pour le XXI^e siècle*, est la plus attendue de ceux qui veulent observer la distance prise avec le collectivisme. «*Les socialistes sont partisans d'une économie sociale et écologique de marché, une économie de marché régulée par la puissance publique ainsi que par les partenaires sociaux*».

L'économie comprendrait «*un secteur privé dynamique, des services publics de qualité, un tiers secteur d'économie sociale*».

A relever enfin la volonté de «*réactualiser*» l'Etat social qui est l'apport du socialisme démocratique dans le siècle dernier.

Enfin, la Section III, *Notre parti socialiste*, précise quelques attributs: parti laïc, décentralisateur («*il met le respect de la diversité, des territoires, au cœur de ses valeurs*»), européen («*il revendique le choix historique de l'Union européenne*»), internationaliste, démocratique

(«*il fait de la parité entre les hommes et les femmes un principe*»). Enfin, «*il veut rassembler toutes les cultures de la gauche. Il ne se résigne pas aux divisions de l'histoire*».

Discussion critique

Les Principes par définition sont des généralités. Pas un programme, mais ce qui l'inspire au moment voulu, dans des circonstances données. Pas une histoire du déjà vécu politiquement. Est-ce pour cette raison qu'aucune figure représentative du socialisme français n'est nommément évoquée? Ni Jaurès, ni Blum. Ne citer personne met à l'abri du reproche d'avoir oublié tel ou tel. Et même les hommes politiques les plus reconnus ont vu ou voient leur action contestée, discutée. Jaurès et son approbation de la participation des socialistes à des gouvernements à majorité bourgeoise, Blum et la Guerre civile espagnole.

Mais le problème des références à des socialistes historiques étant tranché, il n'en demeure pas moins incroyable que le parti socialiste français ne se réfère pas au Congrès de Tours. En 1920, une minorité dont il est issu rejeta les 21 conditions de Lénine et choisit la liberté contre ce qui allait devenir durablement le stalinisme. En regard de cet acte décisif, sciemment omis, comment ne

pas juger aseptisée cette affirmation de principe: «*Le socialisme démocratique veut être une explication du monde, une pédagogie de l'action, un avenir pour l'humanité*». Aseptisée et creuse.

Bâtir un monde meilleur
Un des apports de la pensée socialiste, c'est de ne pas séparer l'analyse critique de la société de l'action, de la praxis. Or cette analyse, les Principes se contentent de la prescrire comme une chose à faire: mondialisation, capitalisme financier sont cités pour mémoire des tâches à accomplir. Le bouleversement démographique ne figure même pas dans les facteurs

sociologiques à prendre en considération. Aussi il n'est pas étonnant que les Principes insistent sur «*l'idée socialiste*», sur «*l'idéal*» qui est «*une révolte contre les injustices et l'espérance d'une vie meilleure*». Or l'idéalisme opposant le Bien et le Mal, l'Injuste et le Juste prend des accents quasi religieux ou manichéens: «*Bâtir un monde nouveau et meilleur, obéissant à la dignité de l'homme et assurant la sauvegarde de la planète est la tâche première des socialistes, celle qui motive un engagement renouvelé pour le progrès au fil des générations, par-delà les moyens mis en œuvre qui, eux, se formulent différemment*

dans le temps selon les enjeux et les problèmes».

L'Idée (socialiste) transcenderait donc l'histoire!

Méthodologiquement

On dit que toutes les sensibilités du PS se sont accordées sur les Principes. Mais ce ne peut être qu'un accord ambigu, en Principes. Car le choix méthodologique, s'il a l'avantage de désamorcer les problèmes d'action immédiate, se situe à contre-courant de l'originalité critique du socialisme.

Le débat sur ce choix méthodologique aura-t-il lieu?

Le plat réchauffé de la TSR

La chute de Christoph Blocher: *c'est bon pour l'audience, coco*

Jean-Daniel Delley (2 mai 2008)

Sous prétexte de nourrir le débat de ce côté-ci de la Sarine, la Télévision suisse romande a donc décidé de diffuser dimanche 4 mai le documentaire de sa consoeur alémanique sur la non réélection de Christoph Blocher.

On sait que cette émission a suscité de violentes réactions dans l'électorat UDC et conduit ce parti, jusque-là bien silencieux, à lancer sa campagne de démolition de Mme Widmer-Schlumpf. On sait aussi que ce film ne mérite

pas le qualificatif de documentaire, tant il vise à créer l'événement plutôt que de le documenter: mise en scène, découpage et commentaires, à quoi il faut ajouter quelques propos maladroits de certains acteurs du 12 décembre dernier, tout concourt à suggérer un véritable *thriller* soigneusement planifié. Alors qu'en réalité, la non réélection du ministre de la justice fut la conséquence d'un bricolage manigancé à la dernière minute.

La diffusion de ce film sur la

chaîne romande n'éclairera donc en rien l'histoire du 12 décembre. Tout au plus permettra-t-elle à quelques esprits exaltés de justifier la rage qui les habite depuis l'éviction de leur héros. L'adjonction d'un débat avec des protagonistes qui ne feront que répéter leurs thèses n'ajoutera aucune plus-value à l'opération. La TSR ne nous offre qu'un plat réchauffé, bien dans la ligne de son émission Infrarouge qui privilégie le spectacle polémique au détriment du contenu informatif.

Menace sur les finances associatives

Les entreprises à but non lucratif du tiers secteur se développent à coup de projets. Evolution salubre mais non dépourvue de risques

Yvette Jaggi (4 mai 2008)

Le mouvement associatif se professionnalise, rationalisant ses structures comme ses méthodes. Là où un comité de bénévoles pouvait se contenter de coordonner les bonnes volontés et d'utiliser au mieux les cotisations des membres qui l'avaient élu, on retrouve désormais un noyau de professionnels salariés ou mandatés, travaillant sous la direction plus ou moins experte d'un conseil et avec l'aide d'un réseau de militants plus ou moins nombreux. Toutes ces «*petites structures*» grandissantes forment autant d'entreprises à but non lucratif, financées par des subventions publiques et des aides privées, complétées par les ressources propres que génère la réalisation de projets.

Ah les sacrosaints projets! Ils fonctionnent comme les indispensables et providentiels éléments d'un système de survie et d'alimentation budgétaire des associations et des autres instances du tiers secteur, celui de l'économie sociale et solidaire. Car les *sponsors*, et aussi désormais les pouvoirs publics et les mécènes, préfèrent évidemment contribuer au financement d'activités visibles et positives plutôt que d'obscur structures administratives, pourtant nécessaires.

Résultat: les budgets et comptes des organisations sans but lucratif culturelles, humanitaires, sociales,

sportives, religieuses, etc. tendent à minimiser les coûts de fonctionnement et inscrivent une bonne partie des frais de personnel et un maximum de dépenses liées au budget des activités. Budget auquel émergent donc notamment les gestionnaires de projet, qui assument principalement des tâches de coordination, d'administration et de communication.

Cette pratique des budgets parallèles est bien connue, facilement repérable et d'ailleurs conforme aux règles de bonne gouvernance et de contrôle des organisations sans but lucratif, telles que les définissent deux spécialistes des systèmes comptables dans un récent ouvrage. L'astuce fonctionne jusqu'au jour où par exemple une autorité la prend pour raison – ou prétexte – d'une réduction de subvention. C'est ce qui risque d'arriver à l'association ACOR SOS racisme, dont la moitié des dépenses est couverte par le canton de Genève, via la subvention du Bureau de l'intégration. En clair, le canton estime qu'il contribue *de facto* à payer les frais de fonctionnement de l'association plutôt que le coût de ses interventions en faveur des personnes se sentant discriminées. Question d'appréciation évidemment, d'autant que lesdites interventions constituent le projet, ou le cœur des activités, de SOS racisme.

L'affaire est symptomatique. Quand l'Etat se prend pour une entreprise et se comporte comme un *sponsor*, il en vient à confondre subvention et investissement, aide à fonds perdus et soutien financier accordé avec le ferme espoir d'un retour en termes de notoriété et d'image. Avec aussi la tendance plus ou moins avouée à transférer les responsabilités de l'Etat sur le tiers secteur, en y faisant de surcroît jouer une certaine concurrence. Le phénomène est de plus en plus perceptible dans le domaine de la culture et se développera aussi dans le sport et le social. Les ravages sont programmés, que les pouvoirs publics auront délibérément provoqués et non cette fois les excès spontanés des organisations humanitaires sur le terrain d'Afrique ou d'ailleurs.

Car il faut bien le reconnaître, les associations peuvent aussi mettre leurs propres finances en péril. Par exemple quand elles négligent d'établir et de vérifier à quels besoins répondent leurs activités et prennent leur survie pour finalité ultime, considérant la sauvegarde des emplois offerts comme une raison d'être, suffisante pour obtenir un soutien de l'Etat. Celui-ci, pour éviter que les entreprises du tiers secteur s'imaginent avoir un droit subjectif à l'octroi d'une subvention, doit leur indiquer les affectations souhaitables des fonds publics mis à disposition. Dès que ces

derniers atteignent une certaine importance, la passation d'une convention

d'objectifs ou de prestations en bonne et due forme s'impose comme une garantie de clarté

dans la répartition des rôles et des moyens.

Euro 08: il n'y a pas que le ballon qui est d'or

Le Tages Anzeiger s'intéresse au traitement fiscal privilégié de l'UEFA

Revue de presse (5 mai 2008)

Autorités et organisateurs s'emploient à faire de la coupe d'Europe de football une grande fête populaire. Des centaines de bénévoles contribueront à la réussite de l'événement et les collectivités publiques ont participé pour environ 180 millions de francs. Mais derrière l'événement festif et sportif, une impressionnante machine à fric est à l'œuvre. Une réalité que le fisc helvétique fait mine d'ignorer, comme le révèle le *Tages Anzeiger* dans son édition du 3 mai dernier.

L'UEFA, dont le siège est à Nyon, emploie 250 personnes. Mais, considérée comme une société d'utilité publique, elle

ne paie pas d'impôt, quand bien même la seule Ligue des champions lui rapporte plusieurs centaines de millions chaque année. Euro 08 va générer un bénéfice que l'UEFA elle-même estime à 1,1 milliard de francs. Deux filiales de l'Union s'occupent de la gestion du tournoi: Media Technologies SA qui produit les programmes télévisés et Euro 2008 SA. Mais comme ces filiales sont conçues pour ne pas faire de profit, elles ne paieront pas d'impôt sur les bénéfices. L'UEFA, au bénéfice d'un accord avec les administrations fiscales fédérale et vaudoise, versera quelques dizaines de millions à titre d'impôts et de taxes (TVA,

utilisation des infrastructures). A titre de comparaison, la facture fiscale d'une entreprise engrangeant un bénéfice de cet ordre serait de l'ordre de 200 à 300 millions de francs. Certes l'UEFA redistribue la grande partie du bénéfice de l'Euro 08 aux sections nationales. Reste à sa disposition plus de 50 millions.

Une soixantaine de fédérations sportives internationales ont choisi la Suisse pour y établir leur siège. L'utilité publique y trouve un climat fiscal particulièrement amical. Combien de temps encore cette fiction va-t-elle perdurer?